Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

Herausgeber: Office central suisse du tourisme

Band: 2 (1942)

Anhang: Comptes annuels 1942

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME

ZURICH

Comptes annuels 1942

Rapport de la Commission de Contrôle

sur l'examen du bilan et des comptes annuels de 1942 de l'O.C.S.T. les 7 et 8 avril 1943.

Les commissaires-vérificateurs des comptes soussignés ont examiné le bilan de l'O.C.S.T. au 31 décembre 1942 et en ont constaté la parfaite concordance avec les livres et la tenue régulière de ceux-ci. Nous avons pu nous convaincre de l'existence des valeurs mentionnées dans les comptes. Les nombreux son-dages auxquels nous avons procédé nous ont laissé une bonne impression quant à la comptabilité dans son ensemble. L'excédent de recettes de l'année 1942, qui accuse un montant de Fr. 179,786.85, a été attribué au fonds de compensation.

Le fonds pour concours graphiques et littéraires, géré séparément, accuse une fortune de Fr. 135,302.05; il est à incorporer au bilan de l'O.C.S.T. comme poste compensé.

Nous proposons à l'assemblée générale d'approuver le bilan et les comptes annuels de 1942, et de donner décharge aux organes de l'administration.

sig. Rüfenacht,

sig. P. Juon,

sig. F. Tissot.

Zurich, le 8 avril 1943.

I. Administration	Budget 1942	Compt	es 1942
1. Assemblée générale	5,500.—	6,272.05	
2. Comité	10,000.—	10,208.75	
3. Bureau	14,000.—	9,875.25	
4. Dépenses pour le personnel de			
Zurich:	220.000	214 152 05	
a. Traitements	220,000 —	214,153.85	
b. Assurance-accidents c. Assurance invalidité, vieil-	3,000.—	2,450.75	
lesse et décès :			
aa. Capital de couverture	100,000.—	16,209.90	
bb. Primes	17,600.—	15,585.05	
d. Pensions	10,000.—	9,999.60	
e. Contributions à la Caisse de			
compensation	4,840	4,866.80	
5. Loyer et frais d'ameublement :	20.450	97 400 60	
a. Loyer et entretien des bureaux b. Mobilier	29,450.— $12,000.$ —	27,400.60	
c. Assurance combinée	250	6,635.60 203.05	
6. Matériel de bureau	15,000.—	11,579.40	
7. Ports, télégrammes et téléphone	25,000.—	18,320.90	
8. Bibliothèque	1,500	1,404.40	
9. Intérêts passifs, frais de	11.00		
finance	3,500.—	1,517.30	
10. Frais généraux	11,450.—	6,037.35	
11. Siège auxiliaire de Lausanne : a. Dépenses pour le personnel			
Traitements	33,000.—	26,196.60	
Assurance-accidents	400.—	289.65	
Assurance invalidité, vieil-	100.	200,00	
lesse et décès:			
aa. Capital de couverture	15,000.—		
bb. Primes	3,000.—	4,589.80	
Contribution à la Caisse de	500		
compensation b. Frais de loyer et de matériel	730.— 15,000.— 550.	530.40	411 520 55
b. Frais de loyer et de materiel		,220.— 17,212.70	411,539.75
II. Agences et représentations			
12. Dépenses pour le personnel :			
a. Traitements	460,000.—	390,951.25	
b. Assurance-accidents	6,000.—	2,919.45	
c. Assurance invalidité, vieil-			
lesse et décès :	107 000		
aa. Capital de couverture bb. Primes	185,000.— 40,000.—	9,030.65	
d. Contribution à la Caisse de	40,000.—	21,802.65	
compensation		7,674.70	
13. Frais de loyer et de publicité .	515,000.—	387,849.35	
14. Amortissement pour installa-	8	331,021	
tions nouvelles et reprise de			
l'ancien inventaire	50,000.—	50,000.—	
14a. Dépôt au fonds de rénovation			
des agences	1,256,	000.—	920,228.05
II. Propagande			
15. Imprimés	200,000.—	102,719.45	
16. Film	120,000.—	85,951.35	
17. Photographie	25,000.—	25,435.15	
18. Radio	15,000.—	6,591.—	
19. Conférences	20,000.—	18,164.65	
20. Expositions, foires, devantures.	100,000.—	89,982.35	
21. Propagande par la presse	250,000.—	273,151.40	
22. Organes de l'O.C.S.T	60,000.— 30,000.—	89,554.70 28,937.55	
24. Congrès, voyages d'études,	30,000.—	20,937.33	
voyages d'affaires, frais de re-			
présentation	30,000.—	27,244.20	
25. Campagnes spéciales et im-		7 27 3 23	
prévus	173,965.— 1,023,9	965.— 135,321.85	883,053.65
and the second s		-	
V. Réserves pour la propagande			
d'après-guerre	750,0	000.—	
Solde en faveur du fonds de com-			170 707 05
pensation			179,786.85
	3,580,1	185.—	2,394,608.30
	-,-00,-		-,, 500.00

I. Cotisations annuelles	Budget 1942	Comptes 1942
Contribution fédérale: a. contribution fixe b. contribution variable Chemins de Fer Fédéraux Direction Générale des PTT Société suisse des hôteliers Associations suisses Argovie Appenzell RhExt. Appenzell RhInt. Bâle-Campagne Berne Fribourg Genève Glaris Grisons Lucerne Neuchâtel St. Gall Schaffhouse Schwytz Soleure Tessin Thurgovie Unterwald Obwald Nidwald Uri Vaud Valais Zoug	2,500,000.— 126,875.— 400,000.— 250,000.— 30,000.— 27,750.— 4,750.— 4,750.— 7,100.— 750.— 48,850.— 1,250.— 10,000.— 23,100.— 11,050.— 2,000.— 3,600.— 1,250.— 1,350.— 1,250.— 1,500.— 1,500.— 250.— 250.— 250.— 20,000.— 3,750.— 20,000.— 3,750.— 20,000.— 3,750.—	1,100,000.— 132,472.50 400,000.— 250,000.— 30,000.— 28,750.— 4,900.— 500.— 250.— 7,225 — 750.— 45,600.— 2,060.— 21,850.— 10,550.— 2,300.— 4,100.— 1,750.— 1,850.— 1,750.— 1,750.— 1,750.— 1,750.— 250.— 250.— 250.— 250.— 20,000.— 20,000.— 3,750.— 850.—
Zurich	36,600.— 3,530,625.—	36,300.— 2,135,557.50
II. Allocations volontaires	3,260.—	4,023.—
III. Commissions provenant de transac- tions commerciales	40,000.—	77,577.70
IV. Cartes d'entrée provisoires	300.—	241.40
V. Intérêts actifs	1,000.—	477.70
VI. Recettes diverses	5,000.—	663.95
VII. Recettes extraordinaires		14,076.60
VIII. Retrait du fonds de compensation pour couvrir les postes encore ouverts de la propagande d'été 1941 et d'hiver 1941/42 °		$\frac{161,990.45}{2,394,608.30}$

· Se répartit sur les positions suivantes de la page des dépenses :

pos. 15 : Imprimés	4,599.85
pos. 16 : Film	24,002.90
pos. 20: Expositions, foires, devantures	3,391.95
pos. 21: Propagande de presse	67,624.10
pos. 22 : Organes de l'O.C.S.T	40,442.50
pos. 23 : Actions spéciales et imprévus .	21,929.15
	161,990.45

BILAN au 31 décembre 1942

I.	Fonds liquides			I. Dettes à court terme	
	a. Caisse	1,448.65		a. Créanciers	
	b. Chèques postaux	81,822.55		b. Agences et représentations 10,184.50	
	c. Banques	24,983.75	108,254.95	c. Passifs transitoires	.05
II.	Avoirs			II. Ducroire	
	a Débiteurs	300,879.45		a. pour cotisations non rentrées	
	b. Siège auxiliaire de Lausanne, agences et			b. pour débiteurs douteux	.15
	représentations	167,598.45		III. Réserves	
	c. Département des postes et chemins de fer (ar- rêté fédéral du 6 avril 1939 sur la création de possibilités de travail)	1,000,000.—		a. Réserve pour propagande touristique à l'après- guerre	
	d. CFF, Berne (Dépôt communauté de propagande OCST/PTT/CFF/OFT)	100,664,60		b. Réserve pour la reprise de l'inventaire des anciennes agences des CFF	
	e. Actifs transitoires	17,699.20	1,586,841.70	c. Fonds de rénovation des agences 50,000.—	
III.	Cotisations non encore encaissées	,		d. Fonds spécial pour la propagande à l'étranger tiré des disponibilités de la communauté de propagande OCST/PTT/CFF/OFT 100,664.60 1,350,664	1.60
	a. Cotisations annuelles ordinaires	390,172.50			
	b. Allocations volontaires	40.85	390,213.35	IV. Fonds de compensation	
١٧.	Mobilier (Val. d'ass. 130,000)			Excédent de recettes 1941	
	a. Mobilier p.m	1.—		ouverts de la propagande d'été 1941 et d'hiver 1941/1942	
	b. Bibliothèque, p.m	1.—		373,602.35	
	c. Photographie p.m	1.—	3.—	Excédent de recettes 1942).20
v.	Pro Memoria			V. Pro Memoria	
	a. Réserve de l'Administration fédérale des Finances (lettre du 15.9.42 à l'OFT)	1,400,000.—		a. Réserve de la Confédération pour propagande touristique d'après-guerre 1,400,000.—	
	b. Fonds pour concours graphiques et littéraires.	135,302.05	1,535,302.05	b. Réserve pr concours graphiques et littéraires. 135,302.05 1,535,302	2.05
		-	3,620,615.05	3,620,615	5.05
					_

FONDS POUR CONCOURS GRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

Etat de fortune au 31 décembre 1942

Actif	Passif
Avoir en banque :	Fortune lors du placement de fonds 135,374.05
Société de Banque Suisse, Zurich Compte de dépôt	
Société de Banque Suisse, Zurich Compte d'ordre	
Banque Fédérale S.A., Zurich 5,258.40°	
Titres:	
Fr. 40,000.— bons de caisse 2 ½ % Banque Cantonale, Zurich 40,000.—	
Avoir auprès de l'O.C.S.T 5,018.65	
Report s. le compte de profits et pertes 72.—	
135,374.05	135,374.05

Profits et Pertes au 31 décembre 1942

Dépenses	•	Recettes
Timbre fédéral sur achat de Fr. 40,000.—		
de bons de caisse Banque Cantonale de Zurich	Report de l'état de fortune	72.—

^{*)} Les sommes déposées dans ces deux banques ont été placées entretemps comme suit : 30,000.— obl. 2 ½ % du Crédit Suisse 30,000.— emprunt 4 % CFF 1931